

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 71 (1957)

Artikel: Promenade héraldique à Cressier : trois siècles de monuments lapidaires, 1476-1772
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Promenade héraldique à Cressier

Trois siècles de monuments lapidaires, 1476-1772

par OLIVIER CLOTTU

A la mémoire de Pierre Jeanjaque

Cressier est certainement le village du vignoble neuchâtelois qui est le plus riche en pierres armoriées. Faisant partie anciennement de la Châtellenie du Landeron, il est resté attaché à la foi catholique au moment de la Réformation grâce à l'appui de Soleure. En effet, la Châtellenie du Landeron s'était liée à cette ville dès 1449 par un traité de combourgeoisie renouvelé plusieurs fois. Les relations amicales entre ces deux régions restèrent vivantes jusqu'au début du siècle passé. Plusieurs familles patriciennes de Soleure, les Roll, Stavay-Mollondin, Vigier, Sury, Tugginer, Saler, Arreger, acquirent des domaines de vignes et construisirent à Cressier des maisons aux caves profondes. L'église de Cressier servit de sépulture aux catholiques notables décédés en pays neuchâtelois protestant; les pierres tombales des Neuchâtel-Gorgier, Affry, Roll, Stavay-Mollondin, sont dressées contre ses murs.

Ce n'est toutefois pas à ces «étrangers» que cette étude sera consacrée, mais aux familles autochtones, dont l'emblème décore une dalle funéraire, une clef de voûte ou un linteau de porte du vieux village vigneron.

Esthévenin Berthod, de Cressier, receveur et banneret du Landeron, et Jeannette sa femme, fille d'Uldriod Jonchet, fondèrent, le 10 octobre 1457,

une chapelle dans l'église paroissiale de Saint-Martin de Cressier, qu'ils dédièrent à la Vierge, saint Michel archange, saint Antoine et saint Nicolas. Esthévenin Berthod mourut en 1476 et fut mis en terre en sa chapelle sous une grande pierre (fig. 1) portant un écu chargé d'une mollette à six rais. Jeannette, sa fille bien dotée, épousa successivement Jean de Cressier, Jean Vallier et Rodolphe de Gléresse. Les fils qu'elle eut des premier et second lits décorèrent les clefs de voûte de la chapelle familiale de leurs armoiries et de celles de leur mère et beau-père: 1) de Cressier: de

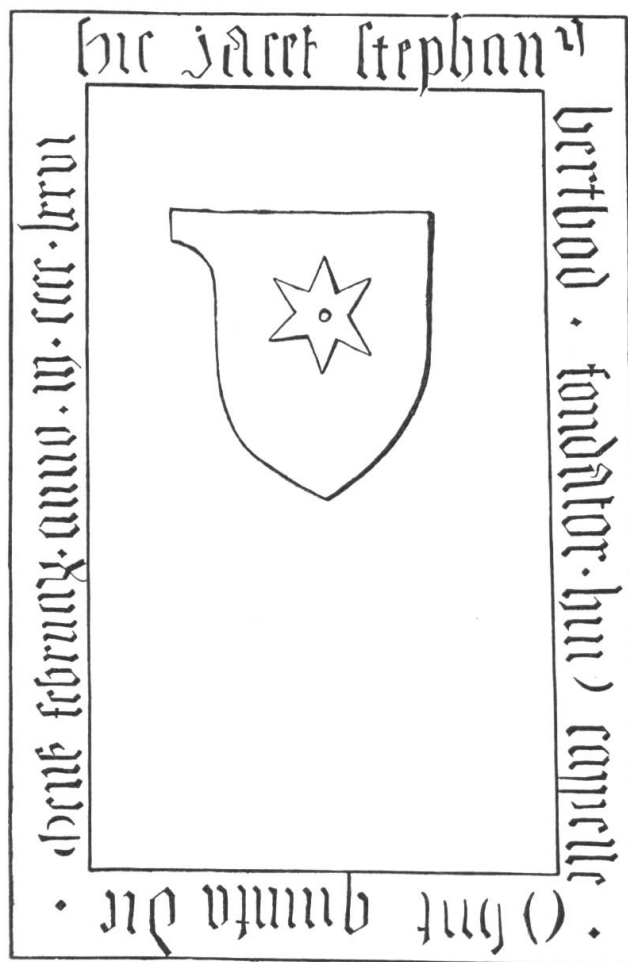


Fig. 1. Pierre tombale d'Esthévenin Berthod, 1476.
Eglise de Cressier.

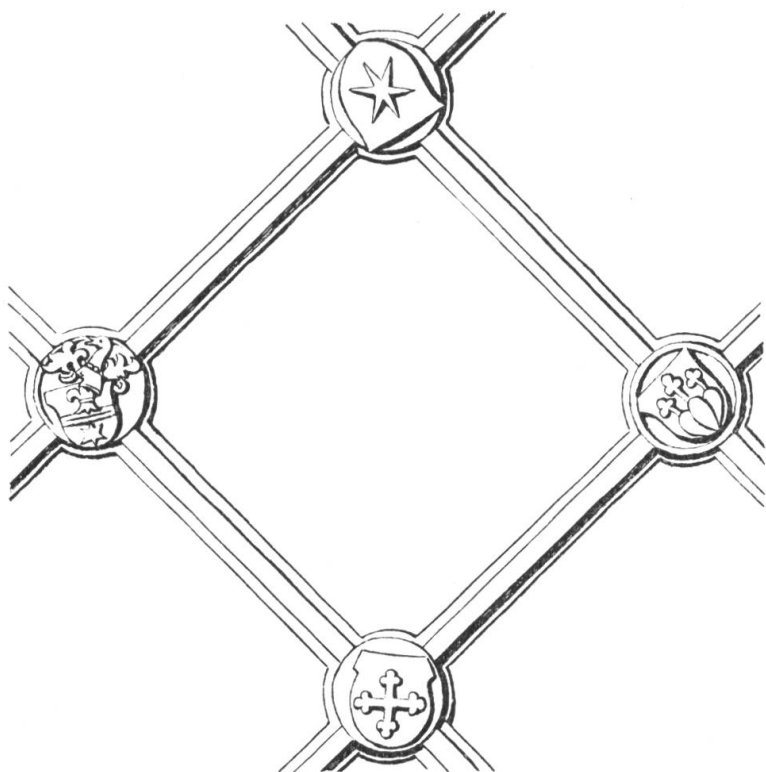


Fig. 2. Armoiries Berthod, de Cressier, Vallier et de Gléresse, fin XV^e siècle. Chapelle Vallier.

gueules à la fasce d'or accompagnées en chef d'une fleur de lis d'argent et en pointe d'une étoile du même, cimier: un col de cygne d'argent becqué d'or; 2) Vallier: d'azur à la croix trefflée d'or; 3) Berthod: de gueules à la molette (ou étoile) à six rais d'or; 4) de Gléresse: d'argent à trois trèfles de sinople issant de trois coupeaux de gueules. (fig. 2)

En 1464, Jean de Cressier, fils de Jean et de Jeannette Berthod, est capitaine d'une compagnie de gens d'armes que le comte de Neuchâtel conduit à l'armée du comte de Charolais dans la guerre du Bien public. A la recommandation de Rodolphe de Hochberg, son souverain, il est anobli l'année

suivante par Jean, duc de Bourbonnais, « ayant esgard à sa bonne volonte et courage qu'il a de persévérer de mieux en mieux au dict noble mestier des armes », et le pouvoir lui est donné « porter armes nobles, timbre et escu comme les autres nobles du pays ». Ces armes lui sont octroyées « en tel blason, c'est à savoir de

gueules à une fasce d'or et sur le chef une fleur de lis d'argent et dessoulz une estoile de mesme ». Jean de Cressier testa le 25 juillet 1498; mort sans enfants, il légua tous ses biens et la chapelle qu'il avait héritée de ses grands-parents Berthod à son demi-frère Jacques Vallier.

Jacques Vallier appartenait à une vieille famille du Landeron influente dans ce bourg dès sa fondation

en 1325. Ses armes à la croix trefflée rappellent saint Maurice, patron de la ville. Ensuite de son héritage, il se fixa à Cressier. Ses fils Pierre et Jean obtinrent des Cantons suisses, qui occupaient le comté de Neuchâtel en 1524, confirmation des lettres de noblesse accordées à leur oncle Jean de Cressier et prêtèrent hommage au souverain pour les fiefs de Cressier. Dès lors, ils écartelèrent leurs armes de celles des Cressier dont ils reprirent le cimier. Tous deux se fixèrent à Soleure, où ils se firent recevoir bourgeois, Jean en 1521 et Pierre en 1536. Leur descendance s'y éteignit en

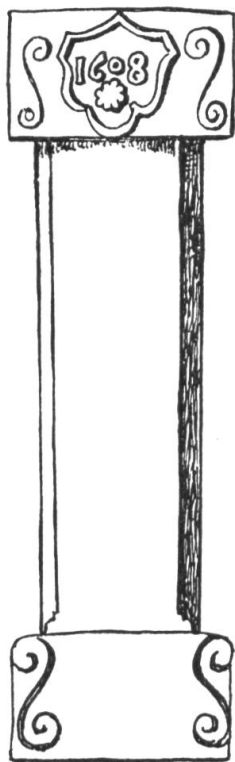


Fig. 4. Colonne provenant de la chapelle du Rosaire, 1608. Eglise de Cressier.



Fig. 3. Armoiries de Pierre Vallier et de sa femme Elisabeth d'Affry, 1572. Maison Vallier.

1887. Pierre (1530-1594), fils de Pierre, époux d'Elisabeth d'Affry, de Fribourg, devint gouverneur du comté de Neuchâtel en 1584. Il avait construit à Cressier, en 1572, une charmante maison à tourelle décorée de ses armes sculptées par l'artiste Laurent Perroud, le tailleur d'images, à qui bien des villes suisses doivent leurs plus belles fontaines (fig. 3). Son fils Jacob (1555-1623), qui reprit à sa mort la charge de gouverneur du comté, édifia dès 1610 le château de Cressier, opulente demeure à haute toiture, flanquée de tourelles d'angle, où les armes de la famille se retrouvent sur plusieurs portes, fenêtres ou cheminées. En 1608, Jacob Vallier avait fait rebâtir plus grand l'oratoire fondé au village en 1518 par son

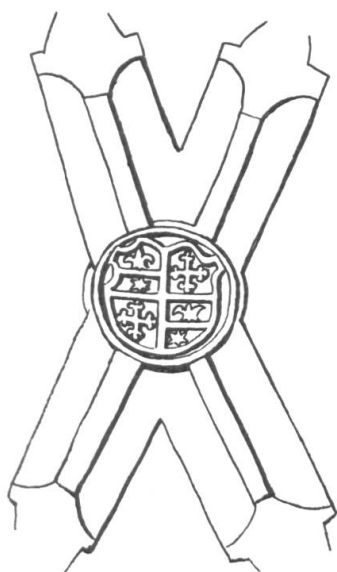


Fig. 5. Clef de voûte de la chapelle du Rosaire aux armes de Jacob Vallier, 1608. Eglise de Cressier.



Fig. 6. Emblème de vigneron, XVI^e siècle.



Fig. 7. Emblèmes de paysan et de vigneron, XVI^e siècle.

grand-père Pierre. Cette chapelle du Rosaire portait sa date de reconstruction dans un cartouche décoré d'une rose (fig. 4). Les armoiries du fondateur en timbraient la clef de voûte, elles présentent un écartelé interverti Cressier-Vallier, variante assez fréquente (fig. 5). L'église paroissiale de Cressier occupe l'emplacement de cet édifice démoli en 1872. Les armes Vallier se voient encore sur plusieurs pierres tombales, épitaphes, colonnes, consoles, corbeaux, linteaux. On peut en dénombrer une vingtaine d'exemplaires à Cressier.

La majorité des écus sculptés appartenant aux habitants du village arborent des emblèmes de profession. Ainsi, trois petits écus anonymes du XVI^e siècle



Fig. 8. Pierre tombale de Jeanne de Giez, femme d'Antoine Varnier, fin XVI^e siècle. Ancienne église Saint-Martin.

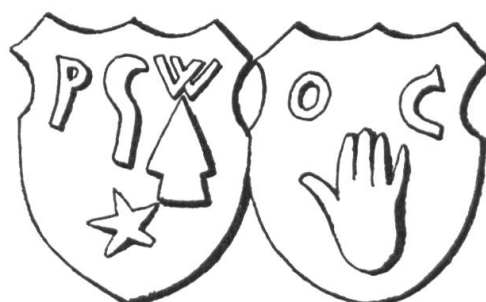


Fig. 9. Pierre tombale d'Orsely Cunet, femme de Pierre Varnier, début XVII^e siècle. Eglise de Cressier.

portent, l'un, une serpette coupant une grappe de raisin (fig. 6), l'autre, un van (?) et une serpe (fig. 7), rappelant le vigneron et le paysan.

La famille Varnier ou Warnier combine dans ses armes les deux activités principales de ses membres: la vigne (serpette) et les champs (soc de charrue). Gérard Varnier, de Diesse, se fixe à Cressier et prête hommage au comte de Neuchâtel en 1453. Ses fils Nicolet et Esthevenin sont affranchis en 1511 et reçus bourgeois du Landeron. Sur sa pierre tombale, Jeanne de Giez, femme du notaire

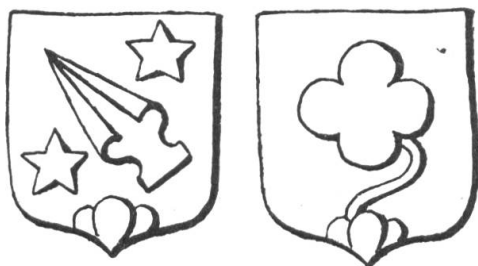


Fig. 10. Armoiries de Jean Varnier et de sa femme Anne Rosière, 1678. Linteau de fenêtre.

Antoine, fils d'Esthevenin, accole son écu au S (emblème primitif de cette famille du Landeron dite aujourd'hui Digier) à celui de son mari (fig. 8). Nous connaissons un coffre de 1601 aux armes d'Anne sa fille, femme de Jean Berche, où un mail-

let de tonnelier s'est interposé entre le soc et la serpette. Le notaire Pierre Warnier, son fils, a laissé plusieurs documents héraldiques: tombe de sa première femme Orsely Cunet (fig. 9), coffres à ses armes et à celles de sa seconde femme Suzanne Mabillon. La disposition des meubles de l'écu y reste anarchique. Son fils Jean (1611-1691), notaire et lieutenant du Landeron, ordonne son blason, supprime la faucille, pose le soc en bande et l'accompagne de deux étoiles, ainsi qu'en témoignent les armes sculptées en 1678 sur la fenêtre de sa demeure jointes à celles d'Anne Rosière du Landeron, sa femme (fig. 10), ou celles qui

décorent sa dalle funéraire à Cressier aussi. Ses descendants portèrent, dès le XVIII^e siècle, un écu à la bande accompagnée de deux étoiles, chargée d'un soc de char-

rue puis d'une pointe de flèche, bon exemple de l'évolution d'un emblème professionnel vers le blason classique.

Le soc et la serpette sont également utilisés par la famille Thomas (fig. 11), originaire du hameau de Frochaux sur Cressier et établie à Cressier. Sur un coffre de 1634 aux armes de Pierre Thomas et de Marguerite Lurdel, sa femme, le soc est devenu flèche posée en pal.

L'équerre de menuisier accompagne la serpette sur l'écu de la pierre tombale de la femme de Pierre Bazin (fig. 12), dont les ancêtres origi-

Antoine, fils d'Esthevenin, accole son écu au S (emblème primitif de cette famille du Landeron dite aujourd'hui Digier) à celui de son mari (fig. 8). Nous connaissons un coffre de 1601 aux armes d'Anne sa fille, femme de Jean Berche, où un mail-

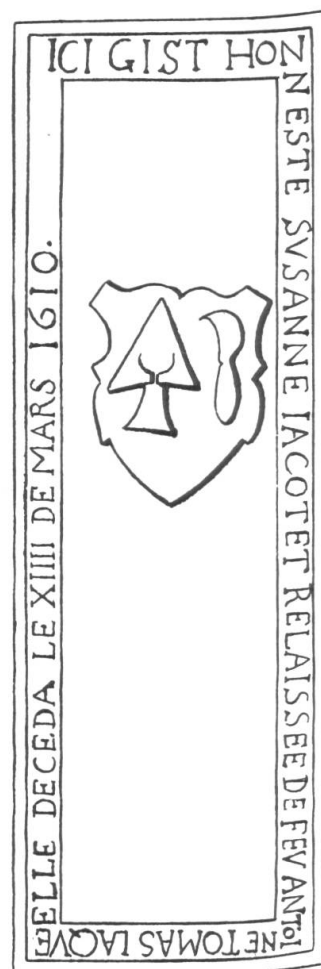


Fig. 11. Pierre tombale de Suzanne Jacottet, veuve d'Antoine Thomas, 1610. Ancienne église Saint-Martin.

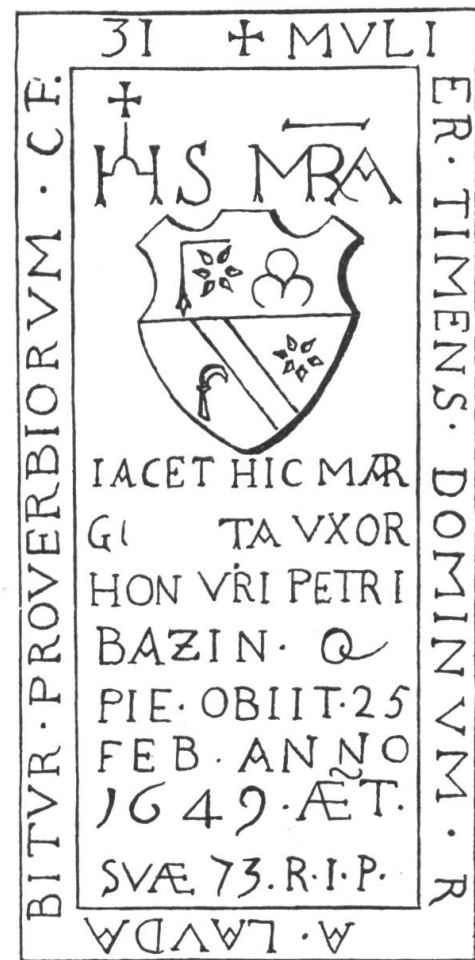


Fig. 12. Pierre tombale de Marguerite, femme de Pierre Bazin, 1649. Eglise de Cressier.



Fig. 13. Armoiries Monnin, 1756. Linteau encastré dans un mur de la rue de Bein.



Fig. 14. Montant de porte de l'ancien moulin, 1562.

naires de Cornaux se sont déplacés à Cressier après la Réformation.

L'anille est l'apanage de la famille Monnin. Rodolphe de Hochberg accense les moulins de Cressier en 1489 à Jacques Menin (Monnin), fils du meunier Esthevenin Guignet autrement Menin et petit-fils de Jean Guignet de Cressier. La descendance de Conrad Monnin, dont nous donnons ici l'écu sculpté sur sa maison de la rue de Bein (fig. 13), se voua au métier des armes et fit brillante carrière. Anne-Geneviève de Bourbon, princesse de Neuchâtel, anoblit en 1664 Jacques Monnin, châtelain du Landeron, et son frère François, colonel propriétaire au service de France. La famille s'éteignit en 1756 en la

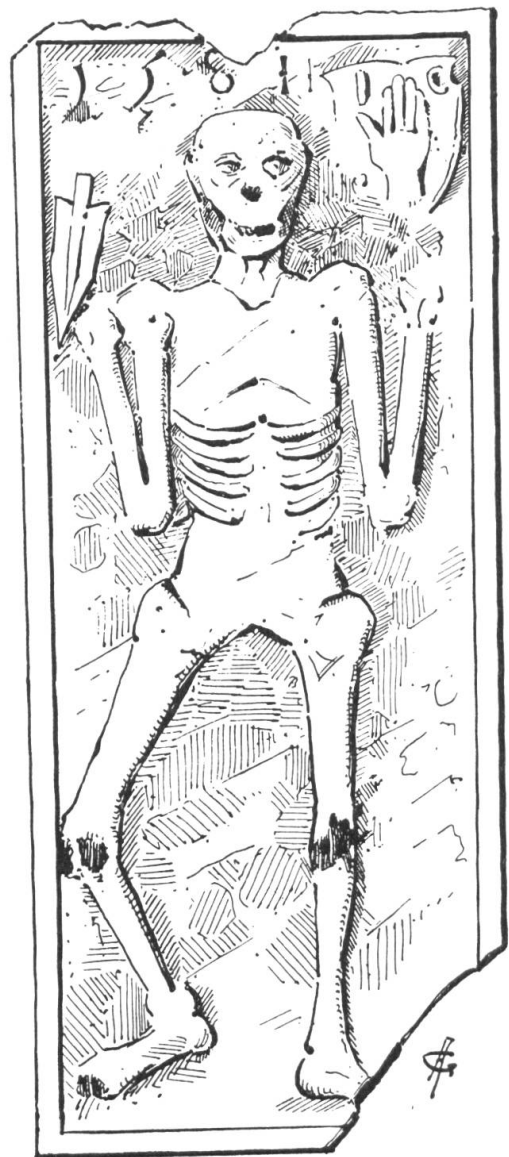


Fig. 15. Pierre tombale de Jacques Cunet, 1581. Ancienne église Saint-Martin.

personne de Jean-François de Monnin, lieutenant général des Armées du Roi et chevalier de Saint-Louis. Chose curieuse, on ne connaît pas les armoiries de cette branche noble de la famille. Les lettres de noblesse ne font pas mention d'armoiries. Sur un cachet abîmé on ne voit que le cimier où un lion tient une croisette, à moins que ce ne soit une anille. Les armoriaux du siècle passé ont attribué par erreur aux Monnin, nobles de Cressier, les armoiries de la famille du même nom, mais sans rapport avec elle, originaire de Saint-Imier. Ces armoiries sont un affreux calembour imaginé par le justicier Huguenin vers 1660: d'azur au moineau sur les mains d'une nymphe d'or, au chef d'argent chargé de deux pointes de diamant de gueules (ces dernières furent remplacées plus tard par des roses ou des pals de même émail). Moineau-nymphe = Monin.

L'origine des armes de la famille Cunet: une main apaumée, n'est pas claire. Ce blason paraît inhabituel pour une famille campagnarde libre depuis longtemps. Cuanet Peter, bourgeois du Landeron, reconnaît des biens à Cressier en 1431; son petit-fils, Yanne Cuanet, épouse la fille de Jacques Menin, le meunier cité plus haut, et est le père de Jacques Cunet à qui le gouverneur Jean-Jacques de Bonstetten accense les moulins de Cressier en 1556. Jacques Cunet reconstruit les moulins en 1562 et laisse sa marque sur un montant de porte (fig. 14). Il meurt en 1581. Sa pierre tombale, une des rares dalles à squelette du pays de Neuchâtel, a été dessinée en 1885 par Alfred Godet (fig. 15); aujourd'hui, fort abîmée par les intempéries, elle n'est plus si lisible. Le squelette tient à sa main droite un soc de charrue ou une pointe de flèche (?). Les tombes armoriées de deux petites filles de Jacques Cunet existent encore à Cressier: les sœurs, Orsely, femme de

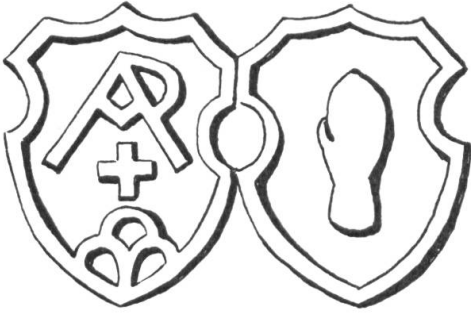


Fig. 16. Pierre tombale d'Anne Perret, née Cunet, début XVII^e siècle. Ancienne église Saint-Martin.

Pierre Warnier (fig. 9), et Anne, femme de Jean Perret-dit-Cosandier (fig. 16).

Enfin, pour terminer, signalons la pierre anonyme de 1772 qui couvre la dépouille mortelle d'un membre de la famille Richard de Cressier (fig. 17). Elle porte en creux une arbalète. Nous connaissons les émaux de ces armes inédites par le cartouche armorié d'un poêle peint, de 1765: d'argent à l'arbalète de sable accompagnée de deux étoiles de même.

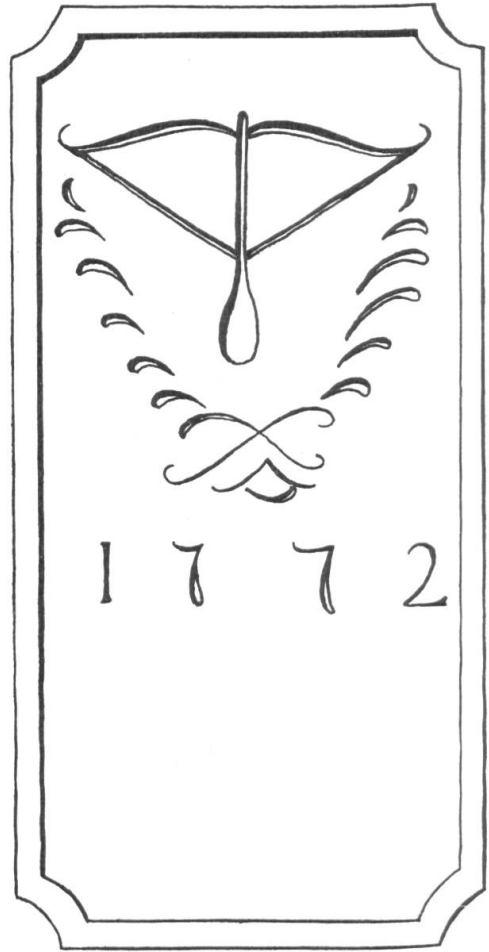


Fig. 17. Pierre tombale Richard, 1772. Ancienne église Saint-Martin.